



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2018

### COMPTE-RENDU

Approbation du compte-rendu de la séance du 8 Mars 2018

Avant d'ouvrir cette séance, M. Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour :

- ONF – Demande de Subvention auprès du Conseil Régional pour le programme 2018 des travaux à réaliser en forêt communale

Le Conseil Municipal ne voit aucune objection à cette demande et accepte unanimement de rajouter ce point à l'ordre du jour.

#### **1. ONF – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL POUR LE PROGRAMME 2018 DES TRAVAUX 2**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2018. La nature des travaux est la suivante :

Nettoisement et dépressage de semis naturels résineux de 6 m de haut dans la parcelle A sur une surface totale de **2.80** hectares.

Le montant estimatif des travaux est de **11 413 euros HT**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale

⇒ **Dépenses subventionnables 11 413 € HT.(nature et montant total)**

\* Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Régional **1 680 euros**

\* Montant total du l'autofinancement communal des travaux subventionnés **9 733 euros H.T**

⇒ **La somme totale à la charge de la commune s'élève à 9 733 euros H.T.** (autofinancement + travaux non subventionnables).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le plan de financement présenté,
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- Sollicite l'aide du Conseil Régional pour la réalisation des travaux subventionnables
- Demande au Conseil Régional et au Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

#### **2 APPROBATION DE RESULTAT (annule et remplace la délibération n°2018-004)**

Avant la présentation du budget 2018, aux fins de valider ce dernier, Monsieur le Maire propose de réajuster l'affectation de résultat comme suit :

- Affecter en section recette d'investissement à l'article 1068 : 20 636,31 €
- Reporter en recette de fonctionnement à l'article 002 : 20 663,70 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Et, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'annuler la délibération n°2018-004

DECIDE d'affecter en section recette d'investissement 20 636,31 € (article 1068)

DECIDE de reporter en recette de fonctionnement 20 663,70 € (article 002)

### **3 APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018**

Monsieur Maire expose au Conseil Municipal le détail du Budget Primitif pour 2018, et l'invite à faire part d'éventuelles modifications à y apporter. A l'issue des débats, celui-ci s'équilibre à 430 052.70 € en section de fonctionnement et à 512 926.31 € en section d'investissement.

<b>BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018</b>					
Fonctionnement		Dépenses			Recettes
<b>11</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>229 233.70</b>	<b>02</b>	<b>Excédent antérieur</b>	<b>20 663.70</b>
<b>12</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>58 000.00</b>	<b>13</b>	<b>Atténuation charges</b>	<b>0</b>
<b>14</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>11 000.00</b>	<b>42</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>11 889.00</b>
<b>23</b>	<b>Virement à la sect d'inves</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>15 700.00</b>
<b>42</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>41 119.00</b>	<b>73</b>	<b>Impôts et Taxes</b>	<b>165 000.00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>51 500.00</b>	<b>74</b>	<b>Dotations et Participations</b>	<b>191 800.00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financière</b>	<b>37 500.00</b>	<b>75</b>	<b>Autres Produits (gest cour)</b>	<b>25 000.00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 700.00</b>			
		<b>430 052.70</b>			<b>430 052.70</b>

Investissement		Dépenses			Recettes
<b>40</b>	<b>Opération d'ordre</b>	<b>11 889.00</b>	<b>01</b>	<b>Solde exécution inv report</b>	<b>62 693,69</b>
<b>16</b>	<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>96 000.00</b>	<b>40</b>	<b>Opération d'ordre</b>	<b>41 119.00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>43 300.00</b>	<b>10</b>	<b>Dotations fonds</b>	<b>65 636.31</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>289 737.31</b>	<b>13</b>	<b>Subventions d'invest</b>	<b>125 000.00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>50 000.00</b>	<b>16</b>	<b>Emprunts reçus</b>	<b>218 477.31</b>
<b>27</b>	<b>Autres immo. Financières</b>	<b>22 000.00</b>			
		<b>512 926.31</b>			<b>512 926.31</b>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le projet de Budget Primitif pour 2018, voté par chapitres, et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir résultant de cette décision.

#### **4 INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE A MME ARLY - COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC**

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de Madame ARLY, Comptable de la Trésorerie de Saint-Jeoire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE l'indemnité de conseil à Madame ARLY, Comptable du Trésor, chargée des fonctions de receveur jusqu'au 31 mars 2018.

ATTRIBUE le versement de 122.16 € correspondant à l'indemnité de Mme ARLY au titre de l'année 2018.

#### **5 RESTAURATION DE L'EGLISE**

Suite à l'audit et au dossier technique concernant les travaux de réfection des enduits de la toiture et de la charpente de l'église, ces derniers sont évalués à un montant de 230 000 € HT, hors maîtrise d'œuvre.

Vu la délibération n°2017-43 du 5 octobre 2017 validant la recherche de subventions pour les travaux de ravalement de façades et entretien du bâtiment,

Monsieur le Maire propose de lancer le projet pour la restauration de l'église sachant que le budget 2018 est fixé à 50.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix pour et 4 voix contre (F.GUIBERTI, pouvoir d' E. AHYI-SENA, G.VANDERMARLIERE, pouvoir de J. DUPRAZ)

ACCEPTE le lancement du projet pour la restauration de l'église du fait que le plan de financement est estimé à 90.000 € de subventions,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à un appel à la concurrence des entreprises au moment opportun.

DECIDE que le démarrage des travaux devrait être effectif courant 2019.

#### **6 DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Après la présentation des demandes de subventions par Mr le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'allouer les subventions suivantes :

<b>ASSOCIATIONS / ECOLES</b>	<b>INFORMATIONS</b>	<b>MONTANTS</b>
<b>OGEC – Ecole du Château de Boège</b>	50 € x 7 élèves	<b>350 €</b>
<b>Ecole de Musique, Théâtre, Danse de Bons en Chablais</b>	120 € x 4 élèves en formation musicale et instrumentale 30 € x 5 élèves (autres disciplines)	<b>630 €</b>

Séance levée à 21h.

**Délibérations du Conseil Municipal du 12 Avril 2018**

-N°2018-11 Délibération Programme 2018 des travaux à réaliser en forêt communale : demande de subvention auprès du Conseil Régional

-N°2018-12 Délibération Affectation de résultat – annule et remplace la délibération n°2018-004

-N°2018-13 Délibération Approbation du BP 2018

-N°2018-14 Délibération Indemnité de Conseil, comptable du trésor public – Mme ARLY

-N°2018-15 Délibération Restauration de l'église

-N°2018-16 Délibération Subventions

Le Maire

Denis MOUCHET

Le Secrétaire de séance

Chantal RAPHOZ

---